

COMMUNE DE BESSE – Procés Verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2025 – 19h00

Ordre du jour

- Travaux en cours : suivi
- Point Urbanisme
- Points sur les syndicats
- Chapelle de Bonnefin
- Projet parcours d'orientation
- Diagnostic appartement Edelweiss
- Location garage MDA
- Festivités de fin d'année
- Questions diverses

Présents : Madame OUGIER Irène / Messieurs BARTHELEMY Bernard, BARTHELEMY Michel, BARTHELEMY René, DOLCI Patrick, HUSTACHE Raymond, PIGNATARO Daniel, ROUX Jean-Michel, VACHER René,

Absents : HUSTACHE Laurent

Monsieur VACHER René a été élu secrétaire de séance

Le Maire ouvre la séance à 19h00 et dans un premier temps, précise qu'il convient d'approuver les PV des deux dernières réunions du Conseil Municipal qui ont préalablement été diffusés auprès de tous les élus qui ont donc pu en prendre connaissance.

PV approuvés à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

Coûts des travaux :

- « Calvaire » (écoulement pluvial) environ 2 000€ HT, location de la pelle mécanique à rajouter
- Bonnefin (empierrement piste) coût 8 400€ HT
- Collet (aménagement combe) 2 650€ HT

Les travaux de la calade de Ste Anne sont suspendus, l'entreprise missionnée ne donnant pas suite.

Les travaux concernant les égouts (entrée du village) sont terminés.

Les travaux d'enrobé route de la Lisière vont être réalisé dans les prochains jours, l'entreprise sport et paysage devrait intervenir pour l'engazonnement.

Le nouveau transformateur est en cours de branchement, mais la borne de recharge véhicule n'est pas encore branchée. Résidence Sainte André : Les radiateurs sont mis en place, le devis pour les chauffe-eau (8 474€ TTC) est validé par le Conseil Municipal, les travaux sont prévus dans l'automne.

POINT URBANISME

La viabilisation du terrain de M. Fege est en cours.

POINT SUR LES SYNDICATS

SACO : Michel Barthélémy fait un rapport sur la séance du conseil tenue le 18 septembre 2025.

Du fait, de notre réseau d'assainissement vieillissant, il semble nécessaire de prévoir un état des lieux des canalisations.

La demande de raccordement pour l'aire de bivouac sera reconduite en 2026.

SCOT : Suite à la prochaine validation du SCOT, la commune aura deux ans pour mettre le plan local d'urbanisme en conformité avec celui-ci.

Commission Mobilité : Une baisse de fréquentation de la navette estivale a été constatée en 2025, due à une baisse générale de la fréquentation en Oisans. La navette sera maintenue en 2026.

CHAPELLE DE BONNEFIN

La famille Mercier a informé la mairie de Besse qu'elle est propriétaire de la chapelle de Bonnefin (achetée en 1967 aux successeurs d'Ernest Michel) ; elle ne souhaite pas la conserver. La consultation des actes notariés et des recherches pour mieux comprendre la situation sont en cours. Accord est donné par le conseil municipal pour que la commune engage les démarches nécessaires pour que la chapelle redevienne propriété communale.

COMMUNE DE BESSE – Procés Verbal du Conseil Municipal du 10 octobre 2025 – 19h00

PARCOURS D'ORIENTATION

Un projet de parcours d'orientation sur la commune est envisagé, afin de proposer aux touristes une manière ludique de découvrir le patrimoine autour de Besse.

Le coût total du projet est de 6 724€ TTC, avec une participation de la commune de 2 735€ TTC.

Le projet est adopté (8 pour/1 abstention/1 absent).

DIAGNOSTIC APPARTEMENT EDELWEISS

Les deux diagnostics effectués sont cohérents sur le classement en catégorie F.

Des travaux de remplacement des menuiseries, de la VMC et des travaux d'isolation (murs et planchers) permettraient de changer de catégorie.

Le conseil municipal décide de le proposer à la location pour la saison hivernale, après quelques menus travaux.

LOCATION GARAGE MDA

Conformément aux règles établies par le Conseil municipal, et face à un nombre de demandes supérieur au nombre de garages disponibles, une procédure de tirage au sort a été organisée afin de garantir l'équité entre tous les demandeurs. Mme Triches occupera le garage libre à la MDA, et M. Gimel occupera le garage libre à Ste Anne.

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNEE

Seront organisés :

- Repas des Ainés (+de 61ans), le samedi 8 novembre 2025 à 12h00
- Sapin de Noël, le samedi 20 décembre 2025 à 17h00
- Colis de fin d'année (+de 70 ans) distribués lors du sapin de Noël.

QUESTIONS DIVERSES

Visite des chalets d'alpage

St Sébastien et La Quarlie : le 29 aout 2025 par Mme Ougier Irène et M. Vacher René

Les Prés Nouveaux, La Valette, Laval, Le Querly : le 1^{er} octobre et le 02 octobre 2025 par M. Barthelemy René et M. Vacher René.

Un rapport détaillé sera présenté au prochain Conseil Municipal.

Remarque : Le chalet de Laval ne semble pas construit sur un terrain communal

Aire de bivouac

Fréquentation été 2025 : 2300 nuitées soit environ 25 nuitées par jour en moyenne.

Une réunion le 08 octobre 2025 en présence du bureau d'étude et de la CCO a permis de faire un état des lieux de la carte des risques, et de l'avancement du projet de rénovation. La version définitive sera présentée au conseil municipal avant fin novembre.

Employé communal

En arrêt maladie depuis le 18 septembre jusqu'au 17 octobre 2025, M. Hustache Guy a accepté d'assurer les missions essentielles à la vie de la commune.

Archives

Il a été constaté l'ampleur du travail à réaliser avant la fin du mandat, pour que toutes les archives soient organisées.

Comme il n'est pas certain que Mme Orsola Hustache ait le temps de mener à bien cette mission (en plus du tuilage), il pourrait être envisagé de faire appel à un service extérieur. Le Conseil Municipal partage ce point de vue.

"les casernes"

Afin de résoudre la situation liée à l'occupation des parcelles F2754 et F2755, il est décidé d'engager des démarches auprès de l'administration pour identifier les propriétaires officiels.

Association foncière pastorale

M. Dolci Patrick, nous informe qu'un panneau explicatif des AFP sera mis en place au niveau du parking de Beyer.

Dans le cadre des projets liés au PPT, la commune s'inscrit pour des actions futures de rénovation des chalets d'alpage.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 5 décembre 2025 à 19h00

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h45

Signatures, pour approbation

Le Maire (Présidente de la séance)
OUGIER Irène



Le secrétaire de séance
VACHER René

